



Commune
de **Confignon**

RAPPORT DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2009

Table des matières

Commission sociale (CS).....	3
Dates des séances	3
Sujets traités / Décisions prises	3
Commission de la durabilité, environnement et énergie (CDEE).....	5
Dates des séances	5
Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN).....	9
Réalizations	9
Commission de la culture (CC).....	12
Dates des séances	12
Commission des finances et de gestion et du développement économique (CFG).....	14
Dates des séances	14
Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE).....	24
Dates des séances	24
Sujets traités	24

Commission sociale (CS)

Dunant Samuel	Président
Marini Lillia	Vice-présidente
Ayandé Alpha	Membre
Demaurex Sophie	Membre
Jaccard Roger	Membre
Reichenbach Pascale	Membre
Joliat Françoise	Conseillère administrative
Giario Elena	Responsable du service social

Dates des séances

06.01.2009
03.03.2009
17.03.2009
31.03.2009
05.05.2009
09.06.2009
25.08.2009
22.09.2009
03.11.2009
01.12.2009

Sujets traités / Décisions prises

Les axes principaux de travail de la Commission sont d'une part le suivi des actions sociales de la Commune, et d'autre part la validation des organisations bénéficiant des subventions communales pour les projets en Suisse et à l'étranger.

Les sujets traités sont numérotés chronologiquement, en fonction de leur apparition dans les ordres du jour successifs de la Commission. Les décisions prises suivent directement en italique.

1. Audition de Monsieur Lopes et de deux jeunes participants au voyage organisé par la FAS'e au Cameroun
 - *Soutien au voyage organisé pour les jeunes de la FAS'e*
2. Travail sur la motion «Demande d'enquête sur les besoins actuels et futurs des parents d'enfants d'âge préscolaire et scolaire à Confignon»
 - *Rédaction d'un questionnaire d'enquête sur les besoins actuels et futurs des parents d'enfants en âge préscolaire et scolaire en collaboration avec Elena Giario, en se basant sur ce qui à déjà été réalisé par d'autres communes.*
3. Préavis de la Commission (CACE, CS et CFG) sur le crédit pour un concours selon les AIMP sur la parcelle N° 11550 – Projet « Cressy Plus »
 - *Le préavis pour la construction de l'immeuble de Cressy Plus est assorti d'une demande pour la mise à disposition d'appartements destinés aux personnes âgées avec possibilité de mixité intergénérationnelle.*

4. Audition de la Classe Humanitaire du Marais pour un projet de voyage au Burkina Fasso
 - *Soutien au voyage organisé pour les jeunes de la classe humanitaire du Marais*
5. Répartition des subventions communales pour la Suisse et l'étranger (en trois tranches)
 - *Choix de subventionner des projets sur la durée et de limiter le saupoudrage des dons. Un questionnaire est à remplir pour toutes associations sollicitant une subvention communale*
6. Elaboration d'actions "santé" sur Confignon en collaboration avec la CSSSN
 - *En lien avec le plan cantonal de la santé, l'année 2009 mettra un accent plus particulier sur le problème de l'alcoolisme, alors que l'année 2010 sera consacrée aux problèmes de nutrition (alimentation saine)*
7. Communication des résultats de l'enquête auprès des jeunes et de leurs parents
 - *Les résultats complets de cette enquête seront présentés lors d'une séance publique*
8. Structure CAP Emplois
 - *Mise en place d'un partenariat pour la promotion de la formation et/ou de l'emploi pour les jeunes en rupture en collaboration avec les communes d'Aire-la-ville, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon et Soral*
9. Proposition d'une rencontre commune avec la Commission sociale (CS) de Bernex
 - *Une rencontre avec la CS de Bernex devrait avoir lieu en 2010*
10. Organisation de l'apéritif communal (alternance entre la salle communale et Cressy)
 - *La Commission sociale propose que l'apéritif communal ait lieu uniquement à la salle communale*
11. Analyse du budget communal 2010 concernant le social
 - *Le budget communal 2010 concernant le social est adopté en y ajoutant un poste concernant les familles d'accueils (part de Commune de Confignon à la structure « Onex famille »)*
12. Proposition de projet de motion « espace multi sportif à Cressy »
 - *Le projet de motion est accepté avec ajout de l'indication de tenir compte du résultat des travaux du groupe atelier de travail «sport», mis en place à la suite de l'enquête auprès des jeunes et composé de citoyens de Confignon*

Pour la Commission sociale
Samuel Dunant, Président

Commission de la durabilité, environnement et énergie (CDEE)

Eric Baier	Président
Bertrand Jacot des Combes	Vice-président, démissionnaire au 30.06.09
Sylvie Jay	Vice-présidente, dès le 20.09.09
Daniel Blondin	Membre
Gian Heim	Membre
Roger Jaccard	Membre
Melik Ozden	Membre
Dinh Manh Uong	Conseiller administratif
Suzanne Oguey	Déléguée DD

Dates des séances

20 janvier

24 février

24 mars

28 avril

2 juin

La séance du 8 septembre a été annulée.

13 octobre

24 novembre

Séance du 20 janvier 2009

Sujets traités

1. Crédit d'étude pour l'aménagement du centre historique (en séance commune avec la Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE))
2. Festival du développement durable du 3 au 7 juin 2009
3. Implantation des terriers (renvoyé à la prochaine séance)
4. Projet de Charte durabilité

Décisions prises :

1. La CDEE accepte par six voix (unanimité) le crédit d'étude pour l'aménagement du centre historique.
- 2, 3 et 4 Ces points étaient traités pour information

Séance du 24 février 2009

Sujets traités

1. **Projet de Charte pour la durabilité** : la Commission CDEE voit dans la charte un excellent **effort de fédération** des actions et des réflexions des différents acteurs publics de la commune. Elle salue cette volonté de cohérence, et il lui semble qu'une telle volonté débouche nécessairement

sur une façon de mieux gérer les intérêts de la commune. Elle rappelle que de nombreuses collectivités publiques ont adopté de telles chartes, Plan-les-Ouates, Onex, Bernex et d'autres. La CDEE insiste sur la spécificité de la démarche proposée à Confignon qui ne fait pas appel à un mandataire spécialisé. Finalement, ce qui paraît essentiel, c'est de concrétiser les domaines d'action en fonction des aspirations propres de la Commune de Confignon.

2. **Résolution Led it be Et projet de motion de la CDEE sur le même sujet.** Cette résolution vise à renoncer à tout éclairage fondé sur les technologies Led. La CDEE déplore la hâte qui sous-tend la résolution et propose qu'une motion vienne tempérer cette précipitation en restituant au Conseil administratif la responsabilité du projet, et notamment la question de soupeser les avantages et inconvénients des différents systèmes.

Décisions prises

1. **Projet de Charte pour la durabilité : poursuite du travail en Commission lors de la séance du 24 mars**
2. **Résolution Led it be... et projet de motion Led it be de la CDEE :** La motion que propose la CDEE (mêmes termes que la résolution, mais renvoi de l'examen du problème à un futur rapport du Conseil administratif) est acceptée par quatre voix et deux abstentions (émanant des signataires de la Résolution) .

Séance du 24 mars 2009

Sujets traités

1. **Projet de Charte pour la durabilité :** Celle-ci propose un texte fédérateur qui permet de nommer les différents axes de travail dans la commune en matière de développement durable. A l'issue du débat, le Président propose que la Commission maintienne la première partie du projet de la Charte qui exprime les idées **générales** et que la partie intitulée « Domaines d'actions » ne fasse pas partie de la Charte, car il estime que c'est au Conseil administratif et aux apports d'autres Commissions de la rendre opérationnelle. Dans la foulée d'adoption de cette charte, une démarche d'auto-évaluation sera mise en œuvre (Facteur 21).
2. **Festival du développement durable du 3 au 7 juin 2009**

Décisions prises

1. **Projet de Charte pour la durabilité :** la Charte de la durabilité est adoptée par la CDEE à l'unanimité avec la modification du dernier paragraphe et la suppression de la partie intitulée « Domaines d'actions ». Un projet de Résolution proposant l'adoption de la Charte sur la durabilité à Confignon sera présenté au Conseil municipal du 7 avril. Pour mémoire, cette résolution a été acceptée à l'unanimité le 7 avril.
2. **Festival du développement durable du 3 au 7 juin 2009 :** le programme de la soirée du 4 juin est approuvé.

Séance du 28 avril 2009*Sujets traités*

1. **Crédit d'investissement pour l'extension de l'éclairage public / phase 1 – 2009.** Le projet de délibération relatif au crédit d'investissement susmentionné a été renvoyé à la CDEE par le Conseil municipal (CM) lors de sa séance du 3 février 2009. Il comporte trois parties :

- Chemin de Sur-Bottand et de la Chapelle
- Chemin des Suzettes et de Cressy
- Chemin de Narly et de Sur-le-Beau

Une quatrième partie a été ajoutée au débat par la majorité de la CACE qui propose d'équiper en 2009 plutôt le

- Chemin des Etroubles (à la place du Chemin de Narly)

2. **Examen préliminaire par la CACE et réponse à la motion no 93 LED it be par le Conseil administratif le 7 avril 2009**

Tenant compte des résistances exprimées par la CACE relatives à cette technologie nouvelle (panneau solaire), mais ne les partageant pas, le Conseil administratif a proposé de voter le crédit dans son ensemble, tout en retenant que **le Conseil administratif s'engage à n'exécuter dans un premier temps qu'un seul luminaire photovoltaïque au Chemin Sur-Bottand à titre expérimental.**

3. **Rapport de majorité de la CACE du 26 avril et rapport de minorité de la CACE du 26 avril**

Siégeant le 21 avril, la CACE a déposé un rapport de majorité et un rapport de minorité disponible sur la plate-forme informatique d'échange réservée aux Conseillers municipaux (CMNET).

Pour Roger Jaccard et Daniel Blondin, il est particulièrement évident que le recours à une source photovoltaïque avec pile pour l'éclairage public, est une idée non durable. La production d'une pile implique beaucoup d'énergie grise. D'autre part, cette technologie produit plus un balisage du terrain qu'un véritable éclairage. La majorité de la CDEE est convaincue qu'une expérience impliquant l'énergie solaire mérite d'être tentée au Chemin de Sur-Bottand.

Décisions prises

Vote de la CDEE (présents E.Baier, D.Blondin, R.Jaccard, M. Ozden, G.Heim) : l'expérience sur un seul luminaire Ch. de Sur-Bottand est acceptée

Proposition initiale du Conseil administratif	Amendement Majorité de la CACE (Sur-Bottand)	Amendement minorité de la CACE (Sur-Bottand)
1 abstention	4 oui	2 oui
4 non	1 non	3 non

Vote de la CDEE sur le chemin des Etroubles : commencer par ce chemin en 2009 et repousser Narly en 2010

Amendement CDEE : priorité Etroubles
5 oui
0 contre

Séance du 2 juin 2009*Sujets traités*

1. **Présentation détaillée de Facteur 21** : Facteur 21 est un outil inspiré par Cité de l'Énergie, mais portant sur tous les aspects du Développement durable et permettant d'analyser la situation Communes par Communes. Cet outil permet également de définir des objectifs, de les quantifier et de mesurer les effets des mesures prises.
2. **Echange de vue sur les personnes pressenties pour représenter le Conseil Municipal dans le groupe Facteur 21**
3. **Rapport sur le compost et l'implantation des terriers**. Chaque membre de la Commission a reçu un plan de la commune **avec** les lieux d'implantation des terriers.

Décisions prises

1. Présentation détaillée de Facteur 21 : à suivre
2. Echange de vue sur les personnes pressenties pour représenter le CM dans le groupe Facteur 21 : MM. Gian Heim et Mélik Özden
3. Rapport sur le compost et l'implantation des terriers : (pas de décision)

Séance du 13 octobre 2009*Sujets traités*

1. **Rapport sur l'audit Cité de l'énergie**
2. **Impressions sur les premières séances de Facteur 21**
3. **Rapport sur la part du budget 2010 concernant la CDEE**

Décisions prises

Pas de décisions, mais sujets pour information

Séance du 24 novembre 2009*Sujets traités*

1. **Crédit d'investissement pour la rénovation de l'école de Confignon**
2. **Audit label Cité de l'énergie**

Décisions prises

1. **Crédit d'investissement pour la rénovation de l'école de Confignon** : le crédit est approuvé par 5 voix pour, une voix contre.
2. **Audit label Cité de l'énergie** : pas de décision

Pour la Commission durabilité, environnement et énergie
Eric Baier, Président

Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations (CSSSN)

Alpha Ayandé	Président
Bruno Marini	Vice-président
Sophie Demaurex	Membre et Présidente depuis le 9 mars 2010
Catherine Graf	Membre
Pascale Reichenbach	Membre
Alain Dreier	Conseiller administratif

Réalisations

Dossier Naturalisation

Etude et préavis de naturalisation :

Dossiers favorables :

N° 2007-2473

N°2008-464

Dossier non favorable :

N°2008-202

Dossier Santé

Visite de terrain afin de faire l'état des lieux sur la fourniture de légumes sains et bon marché produits localement. La visite a permis de prendre contact avec les jardins maraîchers sur le territoire de la commune afin d'appuyer la promotion d'une alimentation saine par les produits du terroir. Les visites de terrains ont donné l'occasion de réfléchir sur de nouvelle dynamique de partenariat avec les maraîchers de la commune pour le lancement du projet de promotion d'une alimentation saine pour l'année 2010.

Année de l'alimentation saine :

Des informations ont été recueillies au niveau du Service Santé de la Jeunesse qui a édité des brochures contenant des recettes et la liste des légumes par saison. Plusieurs personnes ressources ont été évoquées mais la Commission a finalement pris contact avec les deux infirmières scolaires des écoles primaires de Confignon et du Cycle d'orientation. Ces dernières seraient disposées à venir animer une conférence et donner des idées afin de promouvoir une bonne alimentation. Par ailleurs, la Commission souhaiterait offrir à la population de toute génération et culture des ateliers cuisine de saison pour la confection de mets locaux et traditionnels. Tout en valorisant une alimentation variée avec des ingrédients de proximité l'idée d'offrir des plats abordables au niveau du budget a été relevée. Il a été question de mobiliser des cuisiniers de renom ou du coin ou des dames paysannes par exemple.

Prévention de l'alcoolisme

Volonté de la commune de mener un projet conjoint entre la FASe et la FEGPA. Ces actions préventives visent à retarder l'âge de la première consommation d'alcool chez les jeunes. Une sensibilisation est prévue lors de rencontres avec les sociétés sportives communales.

Prévention de la dépression

Il a été noté la difficulté de traiter ce sujet, il a été jugé utile de produire un article dans le Conf'infos par le biais duquel des numéros d'urgence liés à la dépression et à l'alcoolisme peuvent être disponibles. A l'échelle de Confignon, l'amélioration de la qualité de vie d'un quartier et/ou d'une commune sont des facteurs favorisant le bien être. Tout ce qui peut lutter

contre l'isolement social (fêtes de quartier, concierges formés à la communication, places de jeux conviviales, etc.) peut avoir un impact sur la prévention de la dépression.

Dossier Sport

La Commission a le souhait de répertorier, en vue de la détermination des subventions, le nombre d'habitants fréquentant les clubs ainsi que le nombre d'heures de cours et d'entraînements. Toutes ces actions visent à optimiser les subventions tant directes qu'indirectes dans le cadre de la promotion du sport au sein des populations locales.

Partenariat Commission Sécurité, Sport Santé et Naturalisation et Commission Sociale :

Une rencontre avec la Commission sociale a eu lieu afin de déterminer un cadre de travail et de coopération sur des thèmes liés à la santé et au sport. La séance a pu dégager les synergies inter-commissions ainsi que les compétences propres à chacune. Dans cette optique, des opportunités pour la mise en place de projets communs, en l'occurrence l'année de l'alimentation saine, ont pu être partagées.

Projet balade en Vélo :

La mise en place d'un projet de balade en vélo autour de Confignon a été proposée et l'étude de faisabilité suit son cours.

Projet Multisports Cressy :

Suite au renvoi du Conseil municipal à la CSSSN, la Commission a reçu Monsieur André Marostica, responsable technique de la Commune pour une présentation des matériaux, de la faisabilité technique du projet ainsi que des exemples de terrains déjà installés dans d'autres communes. Ces éléments ont permis à la Commission de se pencher sur le projet dans l'optique sport et santé.

Dossier Sécurité

La prévention est une affaire à la fois globale et locale, elle devrait appeler à davantage de vigilance à tous les niveaux de la population locale par le biais du soutien de l'Autorité communale. C'est dans ce cadre que plusieurs actions ont été menées tout au long de l'année 2009 afin de renforcer le sentiment de sécurité aux yeux des habitants de la commune.

Dans le même ordre d'idée des réflexions et des discussions conjointes suivent leur cours avec les services cantonaux concernés tels que le Département des Constructions et des Technologies de l'Information (DCTI) avec la Direction Générale de la Mobilité (DGM).

Prévention : route et accident

Il s'est posé la question de mesurer l'intensité de la circulation routière sur le chemin de Pontverre afin de réduire les risques d'accident. L'objectif était de trouver les voies et moyens pour permettre le ralentissement voire la réduction de la vitesse des automobilistes empruntant les routes de la commune. Des cas similaires ont été identifiés sur le chemin de Cressy. Toutefois des mesures visant à apporter des correctifs sur les limitations de la vitesse (tronçon entre le chemin du Vuillonex, la Poste et la salle communale ; le tronçon chemin de Cressy ; le chemin de Carabot), la signalisation routière ainsi que l'état de la route (chemin des Étroubles, carrefour chemin de Chaumont/chemin Sous-le-Clos) sont en cours de réalisation.

Afin de voir les mesures de prévention et de contrôle idoines à prendre, il a été procédé à des contrôles de vitesse sur la route de Soral. Le rapport de contrôle de la vitesse du 20 janvier 2009 fait état de : 1165 véhicules enregistrés dont 38 en infraction. La vitesse la plus élevée était de 73km/h sur un tronçon à 50km/h.

Prévention : Vandalisme et Cambriolage

Dans le cadre du suivi de la politique de sécurité de la Commune la Police cantonale nous a également transmis ses rapports mensuels sur les vols dans les appartements et les villas.

Pour la Commission de la sécurité, du sport, de la santé et des naturalisations

Alpha Ayandé, Président et modifié par

Sophie Demaurex, Présidente dès le 9 mars 2010

Commission de la culture (CC)

Denis Soulier	Président
Catherine Graf	Vice-président
Alpha Ayandé	Membre
René Lindenmeyer	Membre
Bruno Marini	Membre
Mélik Özden	Membre
Françoise Joliat	Conseillère administratif
Mario Rodriguez	Secrétaire adjoint

Dates des séances

La Commission s'est réunie à huit reprises au cours de l'année 2009.

Sujets traités

Manifestation Rousseau

La Commission a suivi l'évolution du dossier généré par elle-même. Le président de la Commission communique régulièrement au Conseil municipal les éléments du dossier.

Durant l'année, le dossier a avancé de la façon suivante : nous avons signé un « contrat de développement d'un film de fiction » avec Madame Dominique Rappaz-Bloch, productrice ; nous avons redéfini le rôle de Jocelyne Queloz, qui devient responsable de la partie pièce préambule; l'idée de docu-fiction a été abandonnée pour se recentrer sur une pure fiction ; nous avons choisi un scénariste sur la base d'un casting d'auteurs (plusieurs auteurs nous ont envoyés des synopsis, nous avons choisi Christophe Chevallier); Guillaume Chenevière s'est joint au comité de l'association ; des dossiers ont été envoyés à la Ville de Genève, compléments d'informations prévus dans le cadre de l'obtention du label « Rousseau 2012 » ; l'assemblée générale de l'association s'est tenue en mai, elle a été l'occasion d'expliquer aux associés la redéfinition des rôles et l'avancée du projet.

Bibliothèque intercommunale

La Commission suit ce dossier et appuie son président qui assiste aux réunions avec les représentants des Communes de Bernex et Onex. La Commission est favorable à ce dossier tout en précisant qu'il ne doit pas aller trop vite. La question de l'emplacement de la bibliothèque a été le sujet prédominant.

Spectacles

La Commission s'est penchée sur les demandes de troupes théâtrales communales. La compagnie Théâtralair ainsi que Jocelyne Quéloz ont fait des propositions auxquelles la Commission a répondu favorablement.

Parc de la mairie

La Commission a reçu Monsieur Georges Descombes, architecte mandaté par le Canton pour les travaux de renaturation de l'Aire. Il a été question de l'aménagement du parc de la Mairie, afin de créer un espace exposition pour des sculptures. La Commission a insisté sur le fait que l'ensemble devait conserver son aspect naturel. Les coûts seraient d'environ un million de francs et il a été demandé à Monsieur Descombes de proposer un projet de phasage des travaux.

Projet de statues

Malbine, sculptrice, a eu un coup de cœur pour le parc de la Mairie. Elle voudrait proposer une exposition permanente d'une quarantaine de ses statues à l'intérieur du parc. La Commission attend de rencontrer l'artiste avant de prendre une décision.

Festival

La Commission a réfléchi à la possibilité d'organiser un festival d'été. Les travaux du bord de l'Aire permettraient de préparer un espace à cet effet. Les thèmes qui se sont détachés pour ce festival sont ceux de la petite enfance ou encore du théâtre. Les membres de la Commission sont particulièrement intéressés par l'idée d'animations pour les petits. Il a été décidé de ne rien mettre en route pour l'instant.

Coup de chapeau, coup de coeur

La Commission a fait des propositions au Conseil administratif concernant l'attribution de ces deux prix. Le coup de chapeau a été attribué à l'APAA, association pour la renaturation de l'Aire, représentée par Mme Jeanne Blanchet ; le coup de cœur a été attribué à Monsieur Bruno Boscardin.

Expositions communales

La Commission s'est interrogée sur le futur des expositions dans l'ancien pressoir (bâtiment annexe Mairie). Habituellement réservées aux artistes de la commune, cet événement semestriel devrait s'ouvrir à des artistes extérieurs. Durant l'année, deux expositions ont été organisées dans l'ancien pressoir : du 15 au 29 mai, exposition Jacques Stern ; du 18 septembre au 2 octobre, exposition André gerber et Otto Bindschedler.

Pour la Commission de la culture
Denis Soulier, Président

Commission des finances et de gestion et du développement économique (CFG)

René Lindenmeyer	Président
Olivier Chanson	Vice-président, démissionnaire au 31.08.09
Elisabeth Gabus-Thorens	Vice-présidente, dès le 29.09.09
Eric Baier	Membre
Vincent Bujard	Membre
Gian Heim	Membre
Lilia Marini	Membre
Dinh Manh Uong	Conseiller administratif

Dates des séances

27 janvier
 3 et 31 mars
 27 avril
 26 mai
 25 août
 15 septembre
 27 octobre
 1^{er} décembre

Sujet : Crédit d'investissement pour l'installation de containers-terriers dans le centre du village

Afin de poursuivre l'expérience d'implantation de containers-terriers effectuée dans le quartier de Cressy, le Conseil administratif a présenté une demande de crédit d'investissement de CHF 238'000 pour l'installation de nouveaux containers-terriers dans le centre du village. Cette demande de crédit a été examinée tant par la Commission de l'aménagement, des constructions et de l'équipement (CACE) que par la Commission de la Durabilité, de l'Environnement et de l'Energie (CDEE) qui ont préavisé favorablement compte tenu de demandes complémentaires de la part des deux Commissions. La demande de crédit et les deux demandes complémentaires ont été examinées le 27 janvier.

Décision

Le 27 janvier, les membres présents ont décidé, à l'unanimité, de préavisé favorablement la demande de crédit de CHF 238'000 présentée par le Conseil administratif ainsi qu'un complément de CHF 15'000 pour l'installation de deux fosses supplémentaires, complément demandé par la CACE. Ils ont en outre préavisé favorablement l'élaboration d'un plan général d'implantation avec une estimation financière, demande formulée par la CDEE.

Sujet : Crédit d'investissement pour la rénovation de la station de pompage des Vignes

Le Conseil administratif a estimé urgent d'entreprendre des travaux de rénovation de la station de pompage des Vignes. La CACE a étudié pour sa part les travaux envisagés et les considère comme nécessaires. La Commission a donc étudié le 27 janvier deux possibilités de financement :

- une offre de contracting-leasing présentée par les SIG,
- un crédit d'investissement de CHF 170'000

en tenant compte de l'état actuel des finances de la Commune et des coûts de fonctionnement supplémentaires que générerait cette offre de contracting-leasing.

Décision

Le 27 janvier, les membres présents ont décidé, à l'unanimité, de préavis négativement la proposition de contracting-leasing. Ils ont par contre décidé, à l'unanimité, de préavis favorablement la demande de crédit d'investissement de CHF 170'000.

Sujet : Crédit d'étude du projet d'aménagement du centre historique de Confignon

La Commission a étudié, le 27 janvier, la demande de crédit de CHF 200'000 présentée par le Conseil administratif pour l'étude du réaménagement du centre historique de Confignon.

Lors d'une séance conjointe tenue le 20 janvier, la CDEE et la CACE ont étudié cette demande de crédit finalement approuvée à l'unanimité des membres des deux Commissions.

Leur rapport conjoint a été étudié par notre Commission qui approuve la démarche participative proposée et ainsi que l'opportunité d'une telle étude dans l'attente de la construction du parking par la Fondation du logement.

Le crédit d'investissement couvre une première phase dite participative estimée à CHF 50'000 et ensuite une deuxième phase d'études devisée à CHF 150'000. Après discussion, la majorité des membres a décidé de ne pas scinder la demande de crédit en deux phases et décidé d'en rester au montant global demandé.

Décision

Par 4 voix pour et 1 voix contre, les membres de la Commission ont décidé, le 27 janvier, de préavis favorablement cette demande de crédit d'étude de CHF 200'000.

Sujet : Crédit pour un concours sur la parcelle No 11550 – Projet « Cressy Plus »

En séance commune avec la CACE et la Commission sociale (CS), les membres de la Commission ont examiné, le 3 mars, les conclusions du rapport de la Commission ad hoc « Cressy Plus ». Cette Commission, désignée par le Conseil municipal le 24 juin 2008, comprenait une déléguée de la CFG (Lillia Marini), un délégué de la CS (Samuel Dunant) et deux délégués de la CACE (Jean-Claude Kormann et Vincent Bujard), ce dernier en assumant la présidence.

Décision

Lors du vote, les membres de la CS ont approuvé majoritairement (3 pour, 1 contre, 1 abstention) le crédit d'investissement de CHF 170'000 demandé par le Conseil administratif, les membres de la CACE également par 3 pour et 2 abstentions. Quant aux membres de la CFG, ils préavisent favorablement par 5 oui et 1 abstention cette demande de crédit.

Sujet : Crédit d'investissement pour la réfection des chaussées / phase 1 2009

La Commission a également étudié le 3 mars la demande de crédit de CHF 460'000 présentée par le Conseil administratif pour la première phase des travaux de réfection des chaussées. A noter que cette première phase figure dans le budget des investissements 2009 pour CHF 500'000.

Lors de sa séance du 17 février, la CACE a étudié cette demande de crédit. Elle préconise de profiter des travaux prévus prochainement par SIG sur les chemins des Suzettes et de Cressy pour réaliser des mesures conservatoires, estimées grossièrement à CHF 50'000, en vue de l'installation ultérieure de l'éclairage public à cet endroit. Elle propose donc à l'unanimité d'amender le projet en portant la demande de crédit à CHF 510'000 au lieu de CHF 460'000.

Ce dépassement de CHF 50'000, s'il est voté, sera compensé par une diminution du crédit d'investissement pour la première phase d'extension de l'éclairage public, demande actuellement en cours d'examen auprès de la CACE et de la CDEE.

Décision

Les membres de la CFG reprennent les recommandations de la CACE et à l'unanimité préavisent favorablement la demande de crédit de CHF 460'000 ainsi que l'amendement portant cette dernière à CHF 510'000.

Sujet : Crédit d'investissement pour l'extension de l'éclairage public – phase 1

Le Conseil administratif a présenté une demande de crédit d'investissement de CHF 239'000 pour la première phase de l'extension de l'éclairage public prévu dans le plan des investissements. Il convient de relever préalablement qu'une somme de CHF 50'000 doit être déduite de la demande de crédit car elle a déjà été attribuée au crédit pour l'assainissement des routes (voir ci-dessus). La demande du Conseil administratif s'élève donc à CHF 189'000. La Commission a étudié cette demande de crédit le 27 avril en s'appuyant sur les conclusions de la CACE et de la CDEE.

En résumé, les positions de la CACE, de la CDEE et du Conseil administratif sont les suivantes :

- pour les chemins de Sur-Bottand et de la Chapelle :
 - o le Conseil administratif demande un crédit de CHF 31'188 pour la fourniture et la pose de quatre panneaux lumineux munis de panneaux solaires, il s'engage cependant à ne pas poser, à titre d'essai, qu'un seul luminaire ;
 - o la majorité de la CACE est favorable à la pose d'un seul luminaire, à l'essai pendant deux hivers, pour un crédit de CHF 10'000 ; la minorité estime qu'en l'état actuel de la technologie un essai de ce type n'amènera pas grand chose et que cet investissement n'est pas judicieux pour le moment ;
 - o la majorité de la CDEE suit l'avis majoritaire exprimé par la CACE et est convaincue qu'une expérience impliquant l'énergie solaire mérite d'être tentée au chemin de Sur-Bottand ; elle refuse donc la demande du Conseil administratif et opte pour un crédit de CHF 10'000 ;
- pour les chemins des Suzettes et de Cressy :
 - o Tant la CACE que la CDEE acceptent la demande de crédit de CHF 28'804
- pour les chemins de Narly et de Sur-le-Beau :
 - o le Conseil administratif demande un crédit de CHF 123'135 pour la fourniture et la pose de huit luminaires afin de finaliser l'éclairage de ces chemins
 - o la majorité de la CACE estime que l'éclairage actuel est suffisant et non prioritaire. Elle veut que qu'un crédit augmenté à CHF 133'135 soit accordé à l'équipement du chemin des Etroubles dont les besoins en éclairage sont réaffirmés depuis de nombreuses années. Ne niant pas la problématique du chemin des Etroubles mais constatant que son équipement est prévu dans la deuxième phase, soit en principe l'année prochaine, la minorité préfère s'en tenir à la proposition du Conseil administratif
 - o à l'unanimité, la CDEE suit la proposition majoritaire de la CACE ; elle est donc favorable à un crédit de CHF 133'135 pour un équipement du chemin des Etroubles et au renvoi de la finalisation de l'éclairage des chemins de Narly et de Sur-le-Beau en 2010.
- les trois derniers points, soit la taxe de raccordement de CHF 6'940 et les divers et imprévus estimés à CHF 7'000, ainsi que l'estimation de la subvention à recevoir du CIME de CHF 8'000 ne sont pas contestés. Ils varient selon l'option retenue.

In fine, la majorité des membres de la CACE et de la CDEE est favorable à une demande de crédit de CHF 175'000 contre CHF 189'000 pour le Conseil administratif et CHF 158'000 pour les avis minoritaires.

Décision

A l'exception de la part dévolue aux chemins des Suzettes et de Cressy qui n'a fait l'objet d'aucune discussion, les membres de la CFG étaient bien embarrassés par ces divers amendements au projet initial et leur vote exprime bien cet embarras :

Trois voix pour la position minoritaire (dont celle du Président) et trois voix contre. La CFG refuse donc la demande de crédit du Conseil administratif et se déclare favorable au projet déposé par le minoritaire soit une demande de crédit de CHF 158'000.

Sujet : Comptes 2008 de la Commune

La Commission s'est réunie le 31 mars (partiellement) et surtout le 27 avril afin d'examiner les comptes 2008 et les dépassements de crédits.

Les comptes 2008 comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2008
- les comptes de fonctionnement de l'exercice 2008 par fonction et par nature comptable
- le compte des investissements 2008
- les tableaux financiers.

Ces comptes ont été vérifiés par la fiduciaire qui, dans son rapport du 3 avril 2009, recommande sans réserve leur approbation.

Le bilan fait état, tant à l'actif qu'au passif, d'un montant total de CHF 57'643'328,36, supérieur de CHF 1'869'460,34 à celui de fin décembre 2007 en raison d'une augmentation momentanée de l'endettement bancaire d'une part et du boni exceptionnel d'autre part, ce boni de CHF 1'298'539,05 augmentant la fortune de la Commune qui passe de CHF 27'172'966,59 à CHF 28'471'505,64.

Il convient de relever l'inscription en pied de bilan de cautionnements pour une somme de CHF 15'353'456,60. Ces cautionnements résultent de la décision prise en 2004 de garantir les emprunts bancaires transférés, en même temps que les immeubles, à la Fondation pour le logement.

Le compte de fonctionnement présente des revenus d'un montant total de CHF 13'493'280,72 très nettement supérieur (+ CHF 2'459'520,72 ou 22.29 %) aux revenus prévus pour l'exercice 2008 et également largement supérieur de CHF 2'928'824,33 aux revenus 2007. Les charges totalisent CHF 12'194'741,67 ce qui représente une augmentation de CHF 1'185'981,67 par rapport au budget et de CHF 1'312'992,03 par rapport à 2007. Cette hausse de 10.77 % par rapport au budget a plusieurs origines dont les principales sont :

- la constitution d'une provision pour risques sur impôts estimés qui représente une augmentation des charges de CHF 854'972,32 ; sans cette provision, les charges globales n'auraient augmenté que de 3 %,
- des travaux imprévus dans les bâtiments communaux (chaufferie et toiture de la salle communale, examen des bâtiments (amiante)), une mise aux normes des jeux du chemin de Chaumont, des entretiens des stations de pompage, la location de tentes pour les promotions et l'arbre de Noël pour un montant de CHF 213'809,01
- une augmentation de la subvention pour la petite enfance de CHF 164'377,32 et de la subvention en faveur de la FAS'e de CHF 43'693,35,

Le compte de fonctionnement présente donc un boni exceptionnel de CHF 1'298'539,05 contre CHF 25'000 de boni prévu et un excédent de charges de CHF 317'293,25 en 2007.

Le compte des investissements présente un total de dépenses de CHF 3'191'042,65 contre CHF 4'065'400 au budget et un total de recettes de CHF 382'630,95 contre CHF 15'000 au budget. L'investissement net de CHF 2'808'411,70 est entièrement autofinancé. Ces investissements concernent essentiellement la transformation de la maison Briefer et de la maison de paroisse, divers travaux pour le groupe scolaire de Cressy, l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la compagnie des sapeurs-pompiers et l'installation de containers-terriers dans le quartier de Cressy.

Décision

Sur la base de leur examen, les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2008.

Sujet : Crédits supplémentaires des comptes de fonctionnement 2008

Divers postes ont enregistré des dépassements totalisant CHF 1'896'316,56 par rapport au budget de fonctionnement 2008. Ce dépassement est partiellement compensé par des économies réalisées sur d'autres comptes de charges (CHF 710'334,89).

Décision

Là également, les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation de ces crédits budgétaires supplémentaires du compte de fonctionnement 2008.

Sujet : Crédit complémentaire pour le bouclage du crédit d'investissement « collecteur route de Soral – route de Saint-Julien »

Le crédit voté le 7 novembre 2000 par le Conseil municipal pour cet investissement se montait à CHF 425'000. Finalement, les dépenses totales encourues se montent à CHF 442'370,55. Le Conseil administratif demande d'accepter un crédit complémentaire de CHF 17'370,55 afin de boucler définitivement ce crédit d'investissement.

Décision

Après examen le 27 avril, les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement cette demande de crédit complémentaire.

Sujet : Crédit complémentaire pour le bouclage du crédit d'investissement « plan directeur communal »

Le crédit voté le 10 septembre 2002 par le Conseil municipal pour cet investissement se montait à CHF 227'000. Les dépenses totales se sont montées à CHF 239'613,30. Le Conseil administratif demande d'accepter un crédit complémentaire de CHF 12'613,30 afin de boucler définitivement ce crédit d'investissement.

Décision

Après examen le 27 avril, les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement cette demande de crédit complémentaire.

Sujet : Comptes 2008 de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la petite enfance à Confignon

La Commission a pris connaissance, le 27 avril, des comptes 2008 de la Fondation pour la petite enfance (EVE) présentant des charges et des recettes de CHF 1'957'977,59 (contre CHF 1'809'300 au budget). L'équilibre des comptes a été obtenu par une augmentation de la subvention communale de CHF 164'377,32, augmentation qui résulte essentiellement d'une augmentation des charges salariales (+ CHF 149'000 environ) due à des absences de longue durée. Il convient de rappeler que les communes de Bernex et d'Aire-la-Ville louent des places et que les pensions facturées sont

enregistrées directement dans les comptes de la Commune de Confignon sans transiter par la Fondation. En 2008, la charge nette pour notre Commune s'est élevée à CHF 812'227,32. Le bilan présente des actifs pour un montant de CHF 191'056,25 et la fortune correspond au capital de dotation de CHF 10'000.

Les comptes ont fait l'objet d'un contrôle restreint, conformément aux dispositions légales, de la part de la fiduciaire SCF Révision SA qui, dans son rapport du 22 mars 2009, relate qu'elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement. Ces comptes ont été approuvés le 6 avril par le Conseil de fondation dans lequel siègent Madame Joliat (Présidente), Mesdames Marini et Demaurex ainsi que Messieurs Dunant (Vice-président et membre du bureau) et Bujard.

Décision

Les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2008 de cette fondation.

Sujet : Comptes 2008 de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

La Commission a également pris connaissance, ce même jour, des comptes 2008 de la Fondation pour le logement. Ces derniers présentent des recettes consolidées de CHF 1'474'714,32 et des charges consolidées de CHF 1'411'824,55 laissant un bénéfice de CHF 62'889,77 après une dissolution partielle de la réserve pour gros travaux de CHF 30'000. Le bilan présente des actifs pour un montant total de CHF 20'580'930,05 et des fonds propres de CHF 3'690'175,20 (y compris la réserve pour gros travaux de CHF 145'000).

Les comptes ont fait l'objet d'un contrôle restreint, conformément aux dispositions légales, de la part de la fiduciaire CTR-Audit & Conseil SA qui, dans son rapport du 16 avril 2009, relate qu'elle n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Ces comptes ont été approuvés le 6 avril 2009 par le Conseil de fondation dans lequel siègent Monsieur Dreier (Président), Messieurs Dunant (Vice-président), Blondin, Bujard et Mazzola.

Décision

Les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2008 de cette fondation.

Sujet : Comptes 2008 du Centre Intercommunal de Voirie (CIV)

La Commission a également pris connaissance, le 27 avril toujours, des comptes 2008 du Centre Intercommunal de Voirie. Ces comptes présentent des charges totalisant CHF 257'037,12 et des revenus de CHF 267'983,63, soit un excédent de revenus de CHF 10'946,51, excédent que le Conseil du Groupement a décidé d'allouer au Fonds d'entretien des bâtiments. La participation versée par Confignon en couverture des charges s'est élevée à CHF 17'215,00. Le bilan présente des actifs de CHF 112'599,35 contre des engagements envers des tiers de CHF 63'268,65 et un fonds d'entretien et de renouvellement de CHF 49'330,72, l'excédant de revenus ayant été attribué à ce fonds d'entretien. La fortune est toujours de 2 centimes !

Les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire SCF Révision SA qui recommande, dans son rapport du 1er avril 2009, leur approbation sans réserve ni remarque. Ils ont été approuvés le 6 avril 2009 par le Conseil du Groupement dans lequel siègent Messieurs Dreier (Président), Baier et Blondin.

Décision

Les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2008 du Groupement.

Sujet : Comptes 2008 de la Fondation des Evaux

Pour la première fois, la Commission a pris connaissance, le 27 avril, des comptes de la Fondation des Evaux. Le compte de fonctionnement présente des dépenses s'élevant à CHF 3'263'257,87 inférieures de CHF 113'482,13 par rapport au budget et des recettes de CHF 3'372'027,39 (dont CHF 3'115'850 de subventions communales) inférieures de CHF 4'662,61 à celles budgétées. Le boni de l'exercice 2008 s'élève donc à CHF 108'769,52. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de CHF 31'829,03, le bénéfice disponible s'élève à CHF 140'598,55 que le Conseil de fondation, présidé par Monsieur Uong, a décidé de répartir comme suit :

- CHF 100'000 à la réserve pour le renouvellement du matériel et de l'outillage, l'entretien des bâtiments et des emplacements
- CHF 40'598,55 à reporter à nouveau.

Le bilan présente des actifs de CHF 7'041'242,28 et des fonds propres de CHF 1'066'472,08 (capital social, réserves, bénéfice reporté).

Les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire Edmond Golaz qui recommande, dans son rapport du 26 février 2009, l'approbation de ces comptes sans réserve ni remarque. Ils ont été approuvés par le Conseil de fondation le 24 avril 2009.

Décision

Les membres de la Commission ont, à l'unanimité, préavisé favorablement l'approbation des comptes 2008 de cette fondation.

Sujet : Crédit d'investissement DM travaux d'assainissement – lot 2B TCOB

Le 26 juin, la Commission a étudié une demande de crédit d'investissement présentée par le Conseil administratif qui souhaite profiter des travaux du TCOB pour changer les collecteurs de la route de Chancy. Cet investissement n'était pas prévu dans le budget d'investissements 2009, il conviendra donc de reporter d'autres investissements. Le total brut des travaux est estimé à CHF 1'300'000 dont à déduire une participation des propriétaires de CHF 106'400, une subvention cantonale de CHF 350'000 et un prélèvement de CHF 200'000 sur le compte Taxe d'écoulement de la Commune soit un investissement net arrondi à CHF 650'000.

Décision

A l'unanimité des membres présents, cette demande est amendée comme suit : la recette de CHF 106'400 est remplacée par une recette estimée à CHF 25'000. Le montant net de cet investissement se monte donc à CHF 725'000. Les membres de la Commission ont préavisé favorablement ce dernier montant.

Sujet : Budgets d'investissements et de fonctionnement 2010

Lors de deux séances, tenues les 15 septembre et 27 octobre, la Commission a examiné le projet de budget de fonctionnement 2010 et le budget des investissements prévus en 2010.

Budget des investissements

Le budget des investissements 2010 qui nous a été soumis s'élevait à CHF 2'625'000 aux dépenses et CHF 0 aux recettes. Après discussion, aucun changement n'a été apporté à ce budget 2010 approuvé à l'unanimité par les membres de la Commission. Ce budget est quasiment entièrement couvert par l'autofinancement.

Par ailleurs, quelques investissements futurs ont été introduits comme l'aménagement de la place de l'Eglise et du parvis (deux tranches de CHF 400'000 en 2011 et 2012 et une tranche de CHF 450'000 en 2013) et l'aménagement de la dépendance de la Mairie (CHF 1'000'000 en 2012) ou décalés pour le réaménagement du cimetière (deux tranches de CHF 400'000 prévues en 2013 et 2014 repoussées au-delà).

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2010 qui nous a été soumis totalisait CHF 11'389'747 aux charges et CHF 11'414'747 aux recettes laissant un boni de CHF 25'000. Cela représentait une diminution des charges de CHF 36'501 (- 0,32 %) et des recettes de CHF 16'001 (- 0,14 %) par rapport au budget 2009.

Chaque poste de charges et de recettes a ainsi été examiné et les membres de la Commission ont pu obtenir tous les renseignements qu'ils désiraient. Certains postes ont fait l'objet de corrections soit à la demande du Conseil administratif soit à la demande des Commissions :

- Les charges augmentent ainsi de CHF 46'205 et passent de CHF 11'389'747 à CHF 11'435'952 soit une augmentation de 0,08 % par rapport au budget 2009.
- Les recettes augmentent de CHF 26'205 et passent ainsi de CHF 11'414'747 à CHF 11'440'952 soit une augmentation de 0,09 % par rapport au budget 2009.

Compte tenu de ces corrections, le boni est réduit de CHF 25'000 à CHF 5'000.

Décisions

Les membres de la Commission ont préavisé favorablement, à l'unanimité, le budget de fonctionnement 2010 totalisant CHF 11'435'952 aux charges et CHF 11'440'952 aux recettes.

Les membres de la Commission ont préavisé favorablement, à l'unanimité, le maintien du taux des centimes additionnels à 47.

Sujet : Montant minimum de la taxe professionnelle communale

Les membres de la Commission ont examiné l'opportunité de maintenir le montant minimum de la taxe professionnelle à CHF 30.

Décision :

Les membres de la Commission ont préavisé favorablement, à l'unanimité, le maintien du montant minimum de la taxe professionnelle communale à CHF 30.

Sujet : Crédit d'étude pour le réaménagement du chemin de Carabot

Le 1^{er} décembre, la Commission a traité ce sujet après que la CACE l'ait traité le 17 novembre et que ses membres aient, à l'unanimité, approuvé cette demande de crédit assortie de l'amendement suivant, dans les considérants :

- vu le plan directeur communal de la commune de Confignon du 4 octobre 2006 et en particulier sa fiche de mesure No 4,
- vu le rapport CITEC « Chemin de Carabot, Concept d'accessibilité et principes d'aménagements » de mars 2009

Le crédit d'étude présenté par le Conseil administratif couvre les honoraires d'ingénieur civil (allant jusqu'à l'appel d'offre des travaux d'aménagement), les honoraires du géomètre ainsi les honoraires et frais juridiques. Il se monte à CHF 122'000 dont le 30 % (soit CHF 36'600) sera supporté par la Commune de Bernex. A noter que le coût total de l'ouvrage, qui fera l'objet d'une demande de crédit ultérieure, se montera à CHF 870'000 (montant estimé) et que le crédit d'étude sera intégré dans le futur crédit d'investissement.

Décisions

A l'unanimité, les membres de la Commission ont préavisé favorablement l'amendement proposé par la CACE.

A l'unanimité, les membres de la Commission ont préavisé favorablement la demande de crédit d'étude brut de CHF 122'000 sous déduction de la participation de la Commune de Bernex à raison de 30 % ou CHF 36'600, soit un crédit d'étude net de CHF 85'400.

Sujet : Crédit d'investissement pour la rénovation de l'école de Confignon

Rappelons que cette demande de crédit a également été renvoyée aux Commissions CACE et CDEE.

Signalons encore que l'exposé des motifs présenté au Conseil municipal le 29 septembre faisait état d'une demande de crédit d'investissement brut de CHF 6'190'000 moins la participation du fonds CIME de CHF 150'000, soit un investissement net de CHF 6'040'000 alors que le projet de délibération parlait d'un crédit brut de CHF 6'000'000 sous déduction de CHF 50'000 de recettes diverses. Cet exposé des motifs a fait l'objet d'un complément intitulé « Propositions de partenariat et de financement pour les panneaux photovoltaïques – Ecole de Confignon » présenté aux deux commissions précitées. Il ressort de ce dernier document une nouvelle demande de crédit brut de CHF 6'000'000 sous déduction de recettes estimées à CHF 800'000 soit un crédit net de CHF 5'200'000.

Après examen, ces deux commissions ont déposé un rapport commun daté du 26 novembre 2009 dont les conclusions sont les suivantes :

- à l'unanimité de ses membres, la CACE préavisé favorablement cette demande de crédit d'investissement de CHF 6'000'000 sous déduction de recettes estimées à CHF 800'000, soit un crédit net de CHF 5'200'000
- avec 5 voix contre 1, la CDEE préavisé favorablement cette même demande.

Une intense discussion divise les membres de la Commission. Si tout le monde tombe rapidement d'accord avec le montant de CHF 5'200'000 qui doit faire l'objet d'un crédit d'investissement séparé, la formulation relative aux CHF 800'000 diverge sensiblement.

Certains jugent qu'il n'y a aucune raison de voter un crédit d'investissement qui ne sera pas financé par la Commune.

D'autres estiment, au contraire, qu'il est important de démontrer, une fois de plus, notre engagement en faveur du développement durable même s'il n'est pas fait appel à ce crédit de CHF 800'000.

Tous souhaitent que la délibération mentionne expressément que le crédit de CHF 6'000'000 soit séparé en deux objets

Décisions

A l'unanimité, les membres de la Commission préavisent favorablement un crédit d'investissement de CHF 5'200'000 pour la rénovation de l'école de Confignon.

A l'unanimité, les membres de la Commission préavisent favorablement un crédit d'investissement de CHF 800'000 pour l'installation de panneaux solaires sur la toiture de l'école de Confignon, ce crédit présentant la particularité d'être entièrement financé par un investisseur privé dans le cadre d'un partenariat public/privé.

Sujet : Statut du personnel

Le Statut du personnel a fait l'objet de longues discussions tout au long de l'année notamment le 27 janvier, le 3 mars, le 26 mai et le 25 août. Malgré nos efforts, il n'a pas été possible de présenter un projet à caractère définitif au Conseil municipal. Un premier projet a été soumis à Me Alexandre Wisard, avocat, qui a rendu ses remarques et conseils en fin d'année. Nos travaux se poursuivront donc en 2010. A noter que Monsieur Vincent Bujard (son épouse est employée de la Commune) n'était pas présent quand nous traitons ce sujet.

Pour la Commission des finances et de gestion et du développement économique des finances et de gestion et du développement économique

René Lindenmeyer, Président

Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements (CACE)

Vincent BUJARD	Président
Jean-Claude KORMANN	Vice-président
Daniel BLONDIN	Membre
Gian HEIM	Membre
Bertrand Jacôt-Des-Combes	Membre, démissionnaire au 30.06.09
Sylvie JAY	Membre, dès le 29.09.2009
Maurice MAZZOLA	Membre
Alain DREIER	Conseiller administratif
Mario RODRIGUEZ	Secrétaire adjoint
André MAROSTICA	Responsable service technique

Dates des séances

6 janvier 2009
 12 janvier 2009 (avec la CSSSN)
 20 janvier 2009 (avec la CDEE)
 17 février 2009
 3 mars 2009 (avec la CS, la CFG et la Commission ad hoc Cressy plus)
 21 avril 2009
 9 juin 2009
 1^{er} septembre 2009
 6 octobre 2009
 17 novembre 2009.

Sujets traités

Gestion des déchets dans le centre du village – crédit d'investissement de Fr. 238'000.- TTC pour l'installation de containers-terriers

Préavis favorable

Avec proposition d'amendement de la délibération (+ Fr. 15'000.-) permettant la construction systématique d'une troisième fosse béton (le cas échéant équipée, dans un premier temps, que de 2 cuves et d'une tôle striée de fermeture) partout où cela est techniquement possible (mesure provisionnelle).

Par ailleurs, à l'instar de ce que préconise la CDEE, la CACE considère également comme essentiel qu'un plan général d'implantation au niveau communal soit établi sans délai, ceci afin de permettre l'évaluation de l'impact du remplacement de l'ensemble du parc de containers actuel par des batteries de terriers et d'ainsi pouvoir envisager une stratégie de phasage sur le moyen terme.

Crédit d'investissement de Fr. 170'000.- TTC pour la rénovation de la station de pompage des vignes

Préavis favorable

La Commission partage l'avis du Conseil administratif sur le fait qu'il convient aujourd'hui de rénover la station de pompage des vignes, sise à la route de Soral à proximité de la Croix de Chavant.

Cette station a pour fonction le relevage d'une grande partie des eaux usées des habitations du coteau, afin de les renvoyer dans le réseau gravitaire raccordé à la station d'épuration d'Aire.

Compte tenu du fait que cet équipement est en fonction depuis près de 30 ans et qu'une grande partie des pièces de rechange nécessaires à son entretien n'existe plus aujourd'hui, le remplacement de l'installation en place par du matériel neuf paraît judicieux.

Pac-BEE – Réflexions relatives à l'aménagement de la pénétrante de verdure avec la participation de MM. A. Scilacci et F. Dubs (Département du Territoire) et de Mme M.-P. Mayor (Mayor et Beusch, architecture et urbanisme)

Défense par la Commission d'un concept de détente, sports, loisirs et de formation.

Crédit d'étude de Fr. 200'000.- TTC pour le projet d'aménagement du centre historique de Confignon

Préavis favorable

Cette étude intègre une participation citoyenne soutenue par les Commissions réunies CACE et CDEE et dont le pilotage sera assuré par le bureau Urbaplan.

Crédit d'investissement de Fr. 239'000.- TTC pour l'extension de l'éclairage public / phase 1-2009

Préavis favorable

S'agissant d'équiper les chemins de Sur-Bottand, de la Chapelle, des Suzettes et de Cressy, les débats ont essentiellement porté sur l'opportunité de recourir à de la technologie LED.

La Commission, pourtant favorable à cette nouvelle technologie, était divisée sur son application immédiate, sur tout ou partie des chemins précités.

Elle a finalement délivré un préavis favorable tout en assortissant son vote du dépôt d'un projet de résolution sur le sujet (LED it be).

Résolution « LED it be »

Dépôt d'un projet de Résolution

Ce projet de Résolution affirmait une volonté que soient systématiquement étudiées, dans tous les secteurs nouvellement à équiper d'un éclairage public, la possibilité et l'opportunité d'y installer des lampadaires à LED, ainsi qu'une intention de remplacer, sur le long terme, le parc de mâts existants par des équipements utilisant une technologie similaire, pour autant que ces remplacements soient justifiés par des raisons techniques ou d'obsolescence avérée.

Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 460'000.- TTC pour la réfection des chaussées / phase 1-2009

Préavis favorable

Cette demande de crédit n'a pas suscité de débat particulier au sein de la Commission.

Il a été précisé à la Commission que ces tranches d'investissement annuelles (Fr. 500'000.-) ne concernaient que des réfections de chaussée superficielles (enrobé bitumineux, fondations, accotements, etc.), mais en aucun cas des travaux plus conséquents, touchant par exemple aux services et canalisations pouvant se trouver en sous-sol. Ce type de travaux, prévus au chemin des Hutins et au chemin des Marais par exemple, feront donc l'objet, le moment venu, de demandes de crédit d'investissement spécifiques.

Font exception à cette règle, les chemins des Suzettes et de Cressy, pour lesquels la Commission préconise de profiter des travaux prévus prochainement par SIG afin de réaliser des mesures conservatoires, estimées à Fr. 50'000.-, en vue de l'installation prochaine de l'éclairage public à cet endroit (voir explications à l'annexe A, Extrait du rapport provisoire relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'extension de l'éclairage public / phase 1 – 2009).

S'agissant des interventions prévues à l'intérieur ou à proximité immédiate des périmètres actuellement en cours d'étude ou de développement (PACs, PACAs, renaturation de l'Aire), la Commission a relevé leurs caractères modeste et nécessaire qui l'a conduite à ne pas formuler de réserve particulière.

Crédit pour un concours sur la parcelle no 11550 – projet «Cressy Plus»

Préavis favorable

Soutien de l'amendement proposé par la Commission ad hoc CCP (ajout de la prise en compte des conclusions des rapports de la Commission ad hoc Cressy plus et du Conseil administratif dans les considérants).

Crédit d'investissement de Fr. 239'000.- TTC pour l'extension de l'éclairage public / phase 1-2009

Décision reportée jusqu'à l'aboutissement des études relatives à l'opportunité d'installation de matériel à LEDs.

Préavis sur le projet de Loi modifiant les limites de zone sur le territoire des communes de Bemex et de Confignon

Préavis favorable

Une zone de construction a pour but principal la réglementation de ce qui peut être construit sur une portion de territoire donnée, en définissant pour ce faire des limites de distances, de gabarit et de densité. Elle permet en outre dans certains cas de préciser les affectations spécifiques des zones concernées (zones agricole ou industrielle par exemple).

Dans le cas qui nous intéresse ici, il est question de classer la parcelle 10'287 en zone de développement 3, et les parcelles 10'308, 10'510 et 11'619 en zone de développement 4A. Toutes ces parcelles sont aujourd'hui classées en zone agricole.

Pour être complet, notons que le solde des parcelles confignonnaises concernées par ce projet de loi est prévu d'être déclassé en zone de verdure (pénétrante de verdure). Ce point, ayant par le passé déjà été largement débattu en commission comme en séance plénière, n'a plus fait l'objet de discussion au sein de la Commission.

Les parcelles précitées s'inscrivent dans un environnement bâti de type villageois comprenant des bâtiments de tailles limitées à des gabarits de R+2 (Chaumont, Hutins, Ecole Jollien) et de R+3 (CO de Vuillonnex).

Dès lors, l'hypothèse de voir se construire dans un proche avenir des bâtiments de 4 niveaux (R+3) de part et d'autre de l'école de Confignon, voire même de 6 niveaux (R+5) sous le Cycle d'Orientation de Vuillonnex a surpris et inquiété les membres de la Commission.

En effet, considérant que les parcelles concernées doivent être considérées comme faisant partie intégrante d'un ensemble villageois harmonieux, les membres de la Commission ont affirmé leur volonté que soient planifiés en ces endroits des projets intégrés au bâti existant ne mettant pas en péril la cohérence urbanistique villageoise actuelle.

Cette préoccupation ayant été clairement exprimée, la CACE a préavisé favorablement à l'unanimité des membres moins 1 abstention ce projet de loi de modification de limites de zone, en choisissant de proposer au Conseil municipal d'assortir son vote positif de l'observation suivante :

«Les plans directeurs de quartier, ainsi que les plans localisés de quartier à élaborer en vue de l'urbanisation des parcelles 10'287, 10'308, 10'510 et 11'619 tiendront compte des caractéristiques du patrimoine bâti existant alentour, afin de ne pas mettre en péril la cohérence urbanistique villageoise actuelle.»

Implantation d'un espace multisports à Cressy

Dépôt d'un projet de Motion

Ce projet de Motion invitait le Conseil administratif à :

- à lancer dans les meilleurs délais une étude visant à implanter, si possible durant l'été 2010, un espace multisports sur le préau supérieur du groupe scolaire de Cressy ;
- à prendre langue avec le Conseil administratif de Bernex, afin d'envisager avec lui une clé de répartition équitable dans le but financer conjointement ce nouvel équipement intercommunal.

Réaménagement du centre historique / Présentation des mandataires

Suivi du projet.

Crédit d'étude pour le réaménagement du Chemin de Carabot

Préavis favorable

La Commission a accueilli favorablement la proposition de traiter le réaménagement du chemin de Carabot dans son ensemble, soit de son accrochage sud sur la route de Chancy à celui, au nord, sur la Route de Loex.

Les conclusions du rapport CITEC « Chemin de Carabot, Concept d'accessibilité et principes d'aménagements » daté de mars 2009 sont partagées par la Commission. En particulier il est relevé que :

- **La fonction de desserte du chemin de Carabot au profit des habitants du quartier de Cressy est confirmée ;**
- Le transit nord-sud au travers de la « poche de Cressy » n'est pas souhaité ;
- Un élargissement des voies de circulation actuelles n'est pas préconisé ;
- un trottoir franchissable (ou une simple bande de marquage jaune dans une version minimaliste du projet) est prévu sur toute la longueur du chemin réaménagé (coté Bernex);
- Des zones de croisement son envisagées ;
- La circulation d'un bus desservant le futur PAC de Bernex-Est et circulant sur le chemin de Carabot ne fait pas partie des hypothèses retenues par les spécialistes.

La Commission a relevé enfin que ces conclusions étaient conformes avec ce que prévoyait notre plan directeur communal et en particulier sa fiche n°4 traitant de la desserte routière de Cressy.

Afin d'affirmer l'importance que les conclusions de cette étude de circulation soient prises en compte dans le projet de génie-civil à venir et que les modes de mobilité doux y soient favorisés, le projet de délibération étudié a été amendé en y ajoutant dans les considérants les mentions du rapport CITEC précité et de notre plan directeur communal.

Crédit d'investissement pour la réhabilitation de l'école de Confignon

Préavis favorable

Ces travaux, estimés à Fr 5'200'000.- net, concernent les 5 secteurs suivants :

Le traitement de la carbonatation des façades, l'assainissement des équipements techniques, la suppression des éléments amiantés sur et dans le bâtiment, la pose de panneaux solaires sur la toiture ainsi que divers travaux d'entretien.

Pour la Commission de l'aménagement, des constructions et des équipements
Vincent Bujard, Président